

AUDIT SUR LES PRÊTRES

Une décision à déterminer dans la région

MARIE-EVE LAFONTAINE
meve.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les scandales de prêtres pédophiles secouent régulièrement l'Église catholique. Dans quelle mesure le Québec est-il touché? Plusieurs diocèses ont décidé de lancer un audit externe pour déterminer combien de prêtres auraient commis des agressions sexuelles contre des mineurs, révélait *La Presse*, mercredi. Dans la région, les diocèses de Trois-Rivières et de Nicolet n'ont pas encore décidé s'ils allaient prendre part à cette vaste enquête.

L'archevêché de Montréal a annoncé qu'il a l'intention de mener un audit de ses archives touchant des milliers de dossiers de prêtres ayant travaillé dans cinq diocèses. D'autres diocèses ont laissé savoir qu'ils ont l'intention de faire de même. Cette démarche, qui sera supervisée par une juge à

la retraite, permettra d'évaluer le nombre et la nature des allégations d'abus sexuel depuis 1950.

Mgr André Gazeille, évêque du diocèse de Nicolet, a tenu, jeudi, à saluer la décision de Mgr Christian Lépine, archevêque de Montréal, et ceux des autres diocèses suffragants de Montréal, c'est-à-dire ceux qui font partie de la même province ecclésiastique. «Je ne suis pas contre cela, bien au contraire!», a-t-il affirmé, par voie de communiqué. Selon lui, cette démarche s'avère le bon choix pour l'Église de Montréal.

Il a d'ailleurs précisé que la question d'un éventuel audit externe a déjà été abordée par les diocèses de la province ecclésiastique de Sherbrooke dont fait partie celui de Nicolet. Elle le sera de nouveau lors d'une rencontre prévue le 30 avril. «C'est une décision qui se prend au niveau de la province ecclésiastique et en fonction des réalités propres à chacun des



Mgr André Gazeille, évêque de Nicolet.
— PHOTO: OLIVIER CROTEAU - ARCHIVES

diocèses concernés», explique Mgr Gazeille.

La situation est la même dans le diocèse de Trois-Rivières. Ce dernier fait partie de la province ecclésiastique de Québec, et encore là, une décision est en attente d'être prise. «C'est à l'étude actuellement à savoir si on va ouvrir les archives. Mgr Luc Bouchard va prendre conseil auprès de plusieurs instances. Donc, c'est un sujet qui est en cours», précise Mélanie Charron, porte-parole du diocèse de Trois-Rivières.

Mgr Gazeille souligne que des mesures ont déjà été prises dans le diocèse de Nicolet concernant la protection des mineurs et des personnes vulnérables contre toute forme d'abus et, particulièrement, contre les agressions sexuelles. Un comité de prévention des abus sexuels a été mis en place à l'automne 2018. Six personnes venant de différents horizons siègent sur ce comité. Le diocèse s'est aussi

doté au cours des années d'un cadre de référence pour contrer le harcèlement et d'une politique en cas d'allégation d'agression sexuelle.

«Nous sommes déjà bien équipés, dans le moment présent et à l'avenir, pour agir face à des situations qui seraient dénoncées, notamment avec la politique en cas d'allégation d'agression sexuelle», souligne l'évêque.

Un comité semblable existe aussi au sein du diocèse de Trois-Rivières. Il s'agit d'un comité consultatif sur les cas d'abus. Comme à Nicolet, des membres du clergé et des laïcs y siègent.

«C'est pour s'assurer que dans nos paroisses on développe des bonnes pratiques de gestion pour éviter des abus, des abus de pouvoir, des abus de confiance, des abus spirituels qui ultimement pourraient mener à l'abus sexuel. On veut éviter ça complètement», mentionne Mme Charron.

UQTR: mise en demeure de sept étudiantes sages-femmes

Elles veulent reprendre un examen qui se tenait lors de la marche pour le climat

MARIE-EVE LAFONTAINE
meve.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Sept étudiantes sages-femmes ont fait parvenir une mise en demeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières afin d'obtenir le droit de reprendre un examen qui se tenait le 15 mars, lors de la marche pour le climat. Les jeunes femmes ont choisi de prendre part à la grève étudiante qui avait été votée pour joindre le mouvement La planète s'invite à l'université bien que l'UQTR ait refusé de lever les cours. Résultat: elles ont maintenant un échec qui les empêche d'accéder à leur dernière année d'étude.

Les étudiantes de troisième année comprennent mal l'intransigeance de l'université. «Le jour de la grève, on a demandé à l'UQTR une reprise d'examen parce qu'on avait fait le choix d'exercer notre

droit de grève à la suite de la décision qui avait été votée démocratiquement par l'Association générale des étudiants de l'UQTR, ce à quoi, on nous a répondu qu'on avait un échec. Ce jour-là, l'examen comptait pour 70 % de la note, et un échec, dans notre programme, ça équivalait à retarder notre graduation d'un an», déplore Alice Berthe, une des sept étudiantes.

Les répercussions sont démesurées sur le plan financier pour les étudiantes ainsi que pour la population, selon la jeune femme. «C'est quand même une année de plus dans notre cursus et une année de salaire en moins en tant que sages-femmes, en plus des frais de scolarité à repayer. Mais il y a aussi des conséquences pour la population, parce que sept sages-femmes en moins c'est quand même 280 familles de moins qui vont avoir accès à ce service alors qu'on est en ce moment, dans un contexte de grave pénurie de sages-femmes.»

Selon cette dernière, toutes les diplômées dans ce domaine obtiennent un poste. «On a besoin de sages-femmes en ce moment dans les Maisons de naissance. Donc, c'est tout le réseau qu'on fragilise en ne nous permettant pas de passer notre examen comme on le demande.»

Si huit étudiantes ont choisi de se présenter à l'examen, Mme Berthe

et ses six autres consœurs de classe ont plutôt décidé de respecter le mandat de grève «par souci démocratique». Un souci qui n'est vraisemblablement pas partagé par l'université, déplore-t-elle. «C'est assez surprenant de refuser à des étudiantes de faire une reprise d'examen et de ne pas respecter une décision qui a été prise en assemblée générale, c'est finalement ne pas reconnaître les pouvoirs d'une association étudiante et ne pas reconnaître la démocratie.»

Les sept étudiantes ont manifesté pour le climat à l'UQTR le 15 mars parce que c'est une cause qui leur tient à cœur. «C'est très important, surtout qu'en tant que sages-femmes, on vient supporter la vie. Sans une planète en santé, on n'a pas de bébés en santé. On a l'impression qu'on est en première ligne de ses enjeux environnementaux en tant qu'étudiantes sages-femmes et futures sages-femmes.»

Après avoir appris qu'elles ne pouvaient pas reprendre leur examen, elles ont rencontré différentes instances de l'UQTR dont le doyen. Selon elles, il existe des circonstances qui permettent de reporter un examen, mais l'UQTR a refusé de collaborer. Devant son refus d'acquiescer à leur demande, elles ont donc choisi d'intenter des recours légaux. De plus, elles ont



Voici cinq des sept étudiantes sages-femmes lors de la journée La planète s'invite à l'université. De gauche à droite, Léa Rancourt, Anabel Gravel Chabot, Marylène Dussaut, Margaux Cassivi et Alice Berthe. — PHOTO: COURTOISIE

lancé un appel à la mobilisation. Elles suggèrent de télécharger et signer une lettre ainsi que de la faire parvenir par courriel aux trois personnes de l'UQTR concernées par leur demande.

La lettre est disponible sur la page Facebook de l'Association des étudiantes sages-femmes du Québec. «Cet échec entraînera le retard de leur graduation d'un an s'il n'est pas rétracté. Ceci est inacceptable vu la pénurie de main-d'œuvre en pratique sage-femme!», déplore l'Association.

Une pétition est aussi disponible

sur cette page. «Il y a une pétition qui circule en ce moment, et on a récolté en quelques heures des centaines de signatures. Donc, on a vraiment un très bel appui de la population, du regroupement sages-femmes et des associations étudiantes. On a vraiment un appui de toute la population», se réjouit Mme Berthe.

Le porte-parole de l'UQTR, Jean-François Hinse, a mentionné que la mise en demeure était en train d'être analysée, mais que l'université n'émettrait pas de commentaires sur le sujet.